

Publié le 6 septembre 2019

## **Caux Seine Agglo « La solution Semop s'est imposée à nous pour organiser les transports »**

C'est une première qui sera officiellement inaugurée le 9 septembre à l'occasion d'une journée exceptionnelle organisée par la fédération des Epl Normandie à Lillebonne (Seine-Maritime). La communauté d'agglomération Caux Seine Agglo, AOM (Autorité organisatrice des mobilités) sur les 60 communes de son périmètre, a décidé de recourir à une Semop pour gérer les trois réseaux de transport urbain des trois principales communes de l'agglo, à savoir Bolbec, Port-Jérôme-sur-Seine et Lillebonne. La Semop a débuté son activité le 2 septembre. Didier Peralta, vice-président en charge des transports de Caux Seine Agglo, maire de Gruchet-le-Valasse, a été la véritable cheville ouvrière de cette initiative. Il explique pourquoi le recours à la Semop est apparu comme le plus pertinent.



### **Pourquoi avoir fait le choix de la Semop pour organiser les transports sur votre territoire ?**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous sommes passés en communauté d'agglomération avec l'obligation de récupérer la compétence des transports urbains et scolaires. S'est posée dès lors la question de la gestion de cette compétence. Devait-on passer par une délégation de service public classique ? Pourquoi ne pas faire le choix d'une Spl ? Nous avons échangé avec la fédération des Epl, qui nous a parlé de la Semop, que nous ne connaissions pas. Cette solution s'est imposée à nous du fait de la présence des élus au sein du conseil d'administration et donc de la vision stratégique que nous conservions sur l'avenir des transports urbains.

## **Vous avez d'abord tenté de lancer une Semop sur dix ans. En vain...**

Oui, en récupérant les transports scolaires en 2022, qui sont gérés jusque-là par la région Normandie. Mais le marché a été déclaré infructueux, malgré les explications fournies aux transporteurs intéressés. Les candidats potentiels craignaient la durée de la Semop et les conditions à venir d'intégration du transport scolaire. Pour les rassurer, nous avons décidé de lancer une « petite » Semop sur trois ans sur les seuls transports urbains et concernant Bolbec, Lillebonne et Port-Jérôme-sur-Seine. Ainsi, nous arriverons à 2022, avec la fin du contrat de la DSP régionale des transports scolaires, pour lancer une nouvelle Semop. Nous sommes dès lors parvenus à un accord avec Transdev Normandie. Nous avons travaillé au printemps sur les statuts pour être prêts pour la rentrée. Le conseil d'administration de la Semop se compose de trois administrateurs issus de l'agglomération et de quatre désignés par Transdev, qui détient la majorité avec 60 %. Mais la présidence est assurée par une élue, Virginie Carolo, vice-présidente de l'agglomération et maire de Port-Jérôme-sur-Seine.

## **Quelles seront les missions de la Semop ?**

Elle gèrera l'existant mais elle se projettera aussi sur l'avenir et les mobilités imaginatives. Les trois villes principales représentent 30 000 des 80 000 habitants de l'agglomération. Ce qui veut dire que 50 000 échappent pour l'heure à la Semop. Bien sûr, des lignes départementales maillent le territoire, nous travaillons beaucoup avec la région sur la desserte des gares ferroviaires. Mais le défi est de mieux desservir la vallée du Commerce (Ndlr, nom de la rivière qui serpente au milieu des communes). La Semop sera le bras armé pour imaginer les mobilités de demain dans une zone périurbaine comme la nôtre où les déplacements forment des enjeux majeurs.